

Annulations aux accueils péri-scolaires

Vous allez remplir le formulaire d'annulation des accueils péri-scolaires, veuillez à bien valider le formulaire en cliquant sur " confirmer et envoyer" après avoir relu le formulaire.

En effet :

- 1 - je remplis
- 2 - je relis
- 3 - je confirme et j'envoie !

ANNULATIONS DES ACCUEILS PÉRI-SCOLAIRES

Nom de l'enfant (obligatoire)

Prénom de l'enfant (obligatoire)

Date de naissance (obligatoire)

Nom et Prénom du parent qui annule (obligatoire)

Adresse e-mail du parent (obligatoire)

RAPPEL : Possibilité d'annuler le ou les mois souhaités ou d'annuler toute l'année scolaire. Conformément au règlement intérieur, annulation possible avant le dernier jour du mois précédent.

Annulation de l'inscription de l'accueil

Accueil du matin Accueil du soir de 17h30/18h00

Tous les mois jusqu'à la fin de l'année scolaire

Annuler

Annulation de certains mois :

Annulation de certains mois .

SEPTEMBRE

Annuler

OCTOBRE

Annuler

NOVEMBRE

Annuler

DÉCEMBRE

Annuler

JANVIER

Annuler

FÉVRIER

Annuler

MARS

Annuler

AVRIL

Annuler

MAI

Annuler

JUIN

Annuler

JUILLET

Annuler

RAPPEL : Possibilité d'annuler le ou les mois souhaités ou d'annuler toute l'année scolaire.

Conformément au règlement intérieur, annulation possible avant le dernier jour du mois précédent.

✓ Envoyer



MAIRIE DE FOS-SUR-MER
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
TEL.: 04 24 77 000

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

<https://www.fosurmer.fr/education-famille/activites-peri-scolaires-cantine-accueils/annulations-aux-accueils-peri-scolaires-978.html>

✓ OK, tout accepter

Personnaliser